



Montréal, le 6 novembre 2007

M. Pierre Sainte-Marie
Directeur
Direction de l'aménagement urbain
et des services aux entreprises
Arrondissement Ville-Marie
888, boul. De Maisonneuve, 5^e étage
Montréal (Québec) H2L 4S8

Monsieur le Directeur,

En complément aux réponses fournies lors des deux séances d'information sur le projet de la gare-hôtel Viger, la commission souhaiterait pouvoir obtenir des informations additionnelles sur les questions du stationnement et de la circulation véhiculaire sur les rues Viger et Saint-Antoine.

Plus précisément, la commission aimerait pouvoir disposer d'un état de la situation du stationnement dans le Vieux-Montréal ainsi que dans les zones immédiatement avoisinantes et de l'évaluation prospective qu'en fait la Ville, à la lumière des différentes stratégies et politiques qui la guident.

De plus, la commission aimerait aussi pouvoir être informée des intentions à moyen terme de la Société du Vieux-Port de Montréal à l'égard de ses stationnements publics. Est-ce cette dernière s'oriente vers leur maintien ou leur disparition ?

Enfin, la commission désirerait connaître les différentes mesures d'apaisement de la circulation que la Ville envisage pour les rues Viger et Saint-Antoine, dans la zone de la gare-hôtel Viger ?

Quelles seraient, entre autres, les solutions retenues pour permettre aux piétons, cyclistes et automobilistes de faire bon ménage en toute sécurité sur ces deux voies au caractère presque autoroutier ?

Je vous remercie d'avance et je vous prie, Monsieur le Directeur, d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le secrétaire de la commission

Michel Agnaïeff